



Recours d'ajournement d'encore 2 ans nationalité française

Par **kouakou158**, le **27/08/2013** à **15:13**

Bonjour,

j'ai fais une demande nationalité française en 2010 , j'ai été ajourné à deux ans sur paris.en 2012, j'ai refais un deuxième recours dans le 92 car j'habite maintenant dans le 92, je travaille comme contractuel à la fonction public depuis deux ans .mon dossier a été ajourner encore à deux ans or pourtant , j'ai été recruté par le statut de travailleur handicapé. mon emploi attends ma nationalité française afin de me titulariser à ce poste que j'occupe actuellemnt.ce qui m'a poussé à faire un recours au tribunal administratif de nantes depuis aout 2012. depuis cette date , je n'ai pas de suite à mon dossier de recours. j'ai reçu un numero du tribunal de nantes (SAGACE) . je consulte mais pas d'evolution (etude) à mon dossier.
merci

Par **youris**, le **27/08/2013** à **17:34**

bjr,

quels sont les motifs donnés par les préfectures pour vos 2 ajournements ?

cdt